

Les leçons d'un massacre

L'attentat commis le 7 janvier à Paris au siège du journal Charlie Hebdo porte la marque d'un véritable professionnalisme opérationnel qui peut aussi bien être celui d'un groupe de banditisme organisé que d'un groupe politique violent expérimenté. C'est une opération qui a demandé une excellente coordination entre les acteurs qui devaient donc bien se connaître, une préparation minutieuse et assez longue pour connaître parfaitement les lieux et identifier les cibles à frapper, pour repérer avec précision les itinéraires d'accès à l'objectif et de repli après l'attentat...et l'absence totale d'empathie commune aux sociopathes. Tout cela demande un certain temps de préparation. En revanche c'est une forme d'action assez peu coûteuse exécutée avec des armes et des matériels d'usage malheureusement courant dans les milieux du grand - et même maintenant - du petit banditisme dans l'espace urbain et suburbain français trop souvent laissé en friche par la puissance publique. Quant aux moyens humains, ils se bornent, comme on l'a constaté à trois personnes qui ont peut être été assistées d'une ou deux autres au stade de la reconnaissance d'objectif.

On a donc changé de registre en matière de violence politique et on est assez loin des « amateurs » isolés et plus ou moins psychiatriques dans le genre Mohammed Merah ou Jérémie Louis Sidney en France, des frères Tsarnaev aux États-Unis, des tueurs canadiens, voire même de Anders Breivik en Norvège. Si l'identité des suspects - déjà connus des services de police pour des faits de délinquance et de connivence avec les milieux activistes salafistes parisiens - est confirmée, on se trouverait bien en présence de professionnels minables de la violence criminelle qui essaient déjà depuis plusieurs années de se forger une notoriété personnelle, de se fabriquer un destin politique et peut être de rentabiliser leur capacité de nuisance et de mobilisation des esprits faibles en allant ensuite tirer par la manche l'un ou l'autre de ces « généreux donateurs », auteurs ou complices de la violence islamique internationale.

Pour autant, et sous réserve des développements de l'enquête qui les concerne, il n'apparaît pas à ce stade de lien matériel évident entre leur initiative et les activités actuelles d'une organisation islamiste étrangère. Les auteurs de l'attentat sont de vrais professionnels de la violence, ce qui n'est pas vraiment dans la ligne d'Al-Qaïda. Al-Qaïda - dans sa version « historique » - était un groupe restreint ayant une stratégie globale d'opposition à l'Occident et ses alliés mais pas de tactique définie, mettant en œuvre des non-professionnels de la violence sacrificiels introduits au cœur des sociétés adverses en vue d'y commettre des attentats aveugles comme ils pouvaient, où ils pouvaient, quand ils pouvaient, pourvu que la violence soit spectaculaire, médiatisée et porte la signature et le message de la mouvance. Jusqu'à plus ample informé, on ne se trouve pas aujourd'hui dans cette configuration.

Seule l'arrestation puis l'interrogatoire des auteurs permettront de savoir s'ils ont agi en tant que groupuscule autonome d'individus poursuivant leurs propres objectifs ou s'ils ont agi sur instruction et en coordination avec une mouvance extérieure. Depuis longtemps déjà, de nombreux observateurs mettent en garde à juste titre contre une possible transition vers le terrorisme international du groupe « État Islamique » si celui-ci perd pied militairement sur le terrain - ce qui semble être le cas en ce moment. Il y a tout lieu de redouter le retour vers leur pays d'origine des volontaires étrangers haineux et frustrés comme le montre l'exemple qui reste à ce jour individuel de Mehdi Nemmouche.

Cependant, il semble que si l'État Islamique connaissait une telle dérive, ou si Al-Qaïda voulait changer de méthode dans sa rivalité avec Da'esh pour le contrôle du djihadisme, ces organisations devraient avoir plutôt tendance à privilégier des actions contre les intérêts américains et, en tout cas, contre des cibles plus médiatiquement « lisibles » pour les opinions du monde musulman : décideurs politiques, bâtiments ou institutions emblématiques de la puissance occidentale, lieux publics à forte densité, etc. Même si Charlie Hebdo avait concentré sur lui beaucoup de haine et de rancœur dans les milieux fondamentalistes islamiques, il demeure assez

peu connu des masses à l'étranger. Le choix de cette cible par les auteurs de l'attentat semble donc plutôt renvoyer à un groupuscule interne à la France, connaissant bien les lieux dont ils étaient voisins, agissant dans le cadre global de la violence islamiste mais sans coordination et sans instructions extérieures. C'est un point que l'identité des auteurs présumés, leurs parcours personnel et leurs propos plutôt confus au cours de l'attentat paraissent confirmer.

Il n'en reste pas moins que leur attaque constitue un crime terroriste au sens du code pénal français. Le terrorisme vise à terroriser. Ce n'est pas une lapalissade. Le but du terrorisme est de sidérer une adversaire beaucoup plus puissant et de l'amener à mettre en œuvre des ripostes inadéquates, disproportionnées, contre-productives qui ne font qu'aggraver la situation. Dans une démocratie où les décisions ne peuvent qu'être le fruit d'un certain consensus, il est vital que la réaction des responsables politiques, des médias et des relais d'opinion ne fasse pas le jeu des terroristes en amplifiant - en particulier par l'effet multiplicateur des chaînes d'information continue - les phénomènes de sidération et de peur mais qu'ils contribuent au contraire à un nécessaire réflexe collectif de dignité, voire de fierté, de solidarité et de vigilance.

Mais au-delà de cet indispensable réaction collective de protection et de survie, il faut bien faire face à la menace immédiate. La France a beaucoup investi sur le renseignement et c'est sans doute ce qui l'a mise à l'abri de nombreuses autres attaques au cours de la dernière décennie. On l'oublie trop souvent parce qu'il ne s'est rien passé, mais nous le devons en grande partie au travail obscur, quotidien et opiniâtre de nos services de renseignement intérieurs et extérieurs qui ont déjoué de nombreuses tentatives. La réforme de nos services intérieurs était logique. Elle contribuait à mettre en continuité et en synergie un véritable service de renseignement socio-politique intérieur (les « renseignements généraux » qui restent une exception française) et un service spécialisé à finalité judiciaire de contre-espionnage, de contre-subversion et de contre-ingérence.

Le système fonctionne plutôt bien, mais avec seulement un peu moins de 5000 fonctionnaires répartis sur l'ensemble du territoire qui doivent assurer concurremment les missions de contre-terrorisme, de contre-espionnage, de lutte contre la criminalité transnationale organisée. C'est peu... et cela ne permet même pas d'assurer le suivi permanent et le contrôle judiciaire de tous les éléments déjà identifiés comme potentiellement dangereux sur le plan terroriste. Même si ces derniers sont évalués pour l'instant à un petit millier - ce qui est dérisoire par rapport à une communauté musulmane de six millions de personnes - il faudrait environ 15000 personnes pour en assurer le suivi permanent 24h sur 24 et 365 jours par an. Et, au sein des démocraties où on ne peut mettre un gendarme derrière chaque citoyen, personne ne peut tisser un filet aux mailles suffisamment fines pour assurer qu'aucun acte violent ne sera jamais commis, qu'il soit terroriste ou de droit commun.

Enfin, on ne fait pas la guerre au terrorisme. Contrairement au concept inepte de « guerre à la terreur » véhiculé par l'administration Bush, les services de renseignement ne mènent pas une « guerre globale » contre un concept. Ils luttent contre des personnes. Et pour que cette lutte soit efficace, il faut que ces personnes soient clairement identifiées individuellement, que l'on connaisse aussi précisément que possible leur environnement, leur passé, leur parcours, leurs difficultés, leur réseau de relations, leurs inspirateurs idéologiques et leurs sponsors financiers. Bref, les services ont pour mission de connaître suffisamment bien les candidats potentiels à la violence pour proposer et mettre en œuvre les moyens qui empêcheront cette violence d'être réalisée et même, si possible, d'être envisagée et conçue. Ils ont aussi pour mission d'identifier les instigateurs idéologiques et les soutiens logistiques et financiers des terroristes. Mais l'action éventuelle contre ces derniers relève le plus souvent de la décision politique.

C'est un travail de longue haleine, coûteux en temps et en argent, dans le champ toujours incertain de l'humain, qui ne doit pas être soumis aux pressions des émotions médiatiques et des opinions publiques et qui doit se poursuivre même - et peut être surtout - quand il ne se passe rien... ce qui est toujours difficile à faire admettre par le contribuable.

L'arme policière et judiciaire est évidemment indispensable pour réprimer et sanctionner les actes terroristes commis et tenter de dissuader les candidats potentiels à la violence. Mais, parce que contrairement à d'autres activités criminelles, le degré zéro du terrorisme s'analyse en destructions humaines et matérielles, il relève du « procès d'intention » puisqu'on ne peut pas attendre que l'acte ait lieu pour organiser sa prévention ou sa répression. C'est là une notion qu'il serait dangereux de généraliser dans nos démocratie et dont on a pu constater les dérives aux États-Unis avec le « Patriot Act ». C'est pourquoi, sur le territoire national comme à l'étranger, il est préférable d'agir le plus en amont possible par des mesures politiques, sociales, éducatives, culturelles, psychologiques susceptibles d'assécher le vivier potentiel des volontaires de la violence et surtout - en ce qui concerne la violence islamiste - de s'attaquer aux « parrains » idéologiques et financiers de cette violence qu'on ne connaît que trop bien mais dont il demeure politiquement incorrect, au moins en France, d'évoquer le rôle mortifère.

Alain Chouet
8 janvier 2015